



Assemblée générale

Distr. générale
20 août 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 77 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport de la Cour pénale internationale

Dépenses engagées et remboursements reçus par l'Organisation des Nations Unies au titre de l'assistance fournie à la Cour pénale internationale

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 19 de la résolution [72/3](#), dans lequel l'Assemblée générale a souligné que le Secrétaire général devait continuer de l'informer, à sa soixante-treizième session, des dépenses engagées et des remboursements reçus par l'Organisation des Nations Unies au titre de l'assistance qu'elle fournit à la Cour pénale internationale.

* [A/73/150](#).



1. Au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, le Siège de l'Organisation a fourni à la Cour pénale internationale des moyens et des services à hauteur de 205 071 dollars. Ce montant comprend, entre autres, les dépenses afférentes au personnel travaillant exclusivement sur des questions relatives à la Cour, à des services de conférence et à des services connexes, à des services de sécurité sur le terrain, à des services de bibliothèque et à divers autres services.
2. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 71 814 dollars ont été engagées par l'Office des Nations Unies à Nairobi, le Tribunal pénal International pour l'ex-Yougoslavie, l'Office des Nations Unies à Genève, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies en République centrafricaine au titre de services fournis au cours de la même période.
3. La Cour a remboursé régulièrement l'Organisation dès réception des factures.
4. On trouvera le récapitulatif détaillé des moyens et services fournis à la Cour par le Siège entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018 à l'annexe I, et de ceux fournis par différentes entités hors Siège au cours de la même période à l'annexe II.

Annexe I

Moyens et services fournis à la Cour pénale internationale par le Siège de l'ONU entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018

(En dollars des États-Unis)

<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Services de paie pour les fonctionnaires travaillant exclusivement sur des questions relatives à la Cour, telles que définies dans l'accord établi par le Conseiller juridique	58 118
Services fournis à l'occasion de la seizième session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale réduits de 229 659 dollars à 158 422 dollars au 30 juin 2017	(72 991)
Part de la Cour dans les activités de sécurité sur le terrain faisant l'objet d'un cofinancement	95 700
Services audiovisuels fournis par la Section de l'appui aux services de radiotélédiffusion et aux services de conférence du Département de la gestion	19 615
Services du Consortium du système des Nations Unies pour l'acquisition d'informations électroniques administré par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld	37 707
Services fournis en vue de l'examen du dispositif de transparence financière des principaux dirigeants de la Cour pénale internationale	28 179
Services divers : assurance contre les actes de malveillance, examen d'aptitudes linguistiques (frais d'inscription) et formation à la protection rapprochée	38 743
Total	205 071

Annexe II

Moyens et services fournis à la Cour pénale internationale par des entités hors Siège entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018

(En dollars des États-Unis)

<i>Entité</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Office des Nations Unies à Nairobi	Communications, carburant et autres services divers	21 196
Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie	Prêts remboursables	20 774
Office des Nations Unies à Genève	Laissez-passer et attestations des Nations Unies et services liés au Réseau ressources humaines	21 266
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	Services de transport aérien et de logement	4 814
Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA)	Coût des rations de combat	3 764
Total		71 814